



UNION DES COMORES
Ministère des Finances, du Budget de
l'Economie, du Travail, du Commerce
Extérieur et de l'Entrepreneuriat féminin



UNION EUROPEENNE
Délégation de la Commission Européenne
chargée des Comores à Maurice
Fonds Européen de Développement



Cellule de gestion du programme de coopération décentralisée

-9 ACP COM 008-

ETUDE MONOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE HAMANVOU

Réalisée par :

Msaidié Kassim

Hassani Bacar Mlantrédé

Décembre 2008

ETUDE MONOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE HAMANVOU

Réalisée par :

Msaidié Kassim

Hassani Bacar Mlantrédé

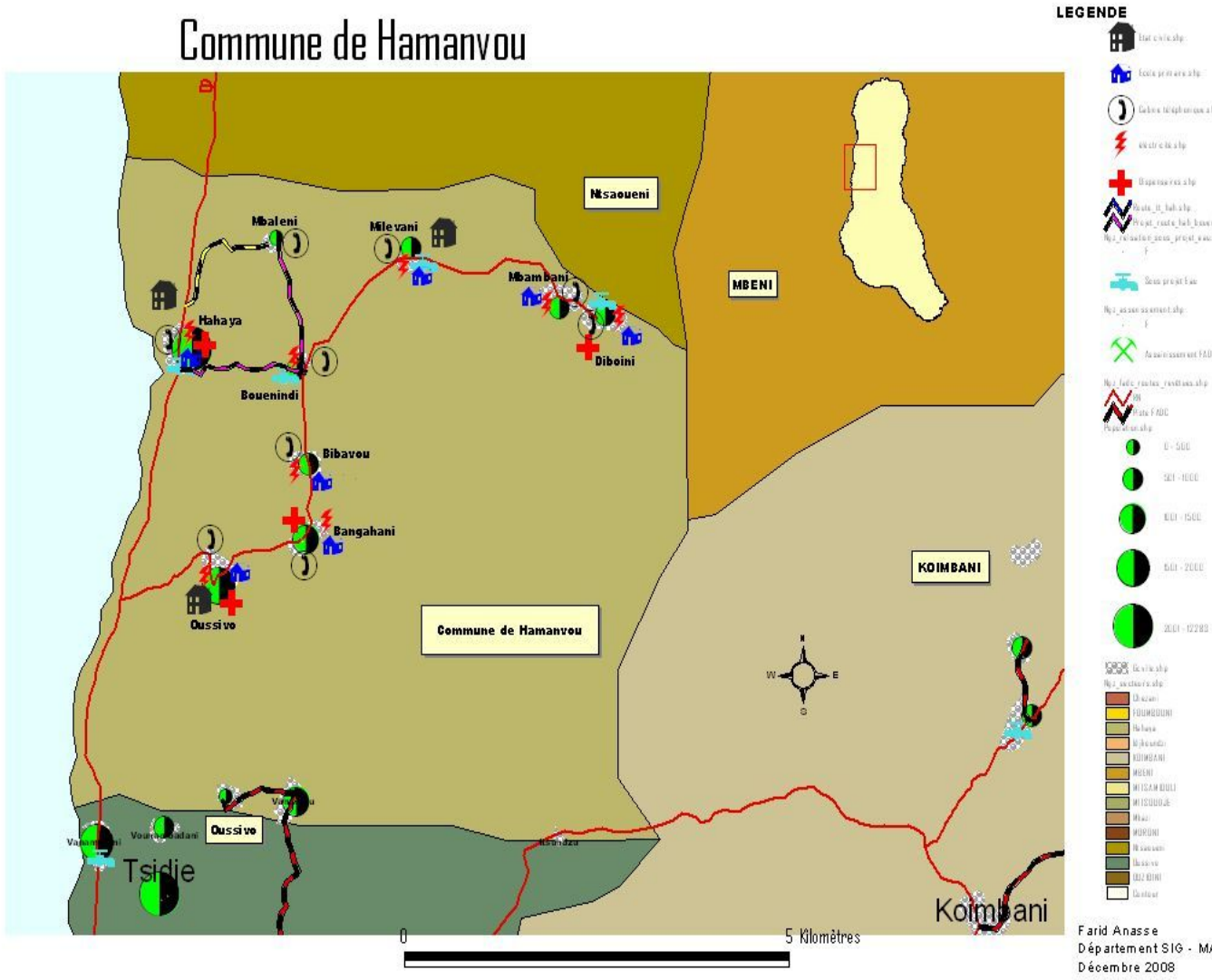
Décembre 2008

Page 1

Table des matières

| | |
|---|----|
| I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE MONOGRAPHIQUE | 5 |
| 1.1 Justification..... | 5 |
| 1.2 Objectif et Résultats attendus | 5 |
| 1.3 Méthodologie | 5 |
| II. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE | 6 |
| 21. Historique de la mise en place de la commune | 6 |
| 22. Le relief | 7 |
| 23. Le climat | 7 |
| 24.. La population | 7 |
| 25. Les infrastructures sociales de la commune | 9 |
| 26.. Les aspects économiques de la commune | 17 |
| 27. La vie sociale de la commune et la place du grand mariage | 20 |
| III. LA COMMUNE DE HAMANVOU | 22 |
| 31.. La gestion de la commune..... | 22 |
| 32. Les réalisations | 25 |
| 33. Les contraintes | 30 |
| 34. Administration et gestion des mairies | 33 |
| IV. ANALYSES ET RECOMMANDATIONS | 34 |
| 41. Analyse | 34 |
| 42.. Perspectives et orientations stratégiques | 36 |
| 43. Recommandations..... | 37 |
| V. CONCLUSION | 41 |
| VI. ANNEXES | 43 |

Commune de Hamanvou



I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE MONOGRAPHIQUE

1.1 Justification

Pendant qu'à Anjouan les 32 Communes sont mises en place depuis 2 mandatures, à Ngazidja, ce sont des Communes Pilotes qui se mettent en place progressivement.

Dans le cadre de la décentralisation des institutions prônée par les Gouvernements de l'Union des Comores et ceux des Iles, le PCD a lancé un chantier d'accompagnement d'appui à la mise en œuvre des Communes en collaboration avec les partenaires institutionnels concernés.

La Commune de HAMANVOU s'est proposée d'abriter la décharge contrôlée des déchets de l'agglomération de Moroni sur un site sis à Diboïni, dénommé Mhouza.

1.2 Objectif et Résultats attendus

L'objectif général est de réaliser une étude de la Commune de HAMANVOU sous les différents aspects, économiques, sociaux, culturels en vue de donner aux partenaires de la Commune, les moyens d'aider à élaborer les stratégies de développement de la Commune.

Le PCD a demandé une étude monographique dans les neuf localités de la Commune de HAMANVOU avec un objectif spécifique d'identifier les mesures d'accompagnement liées à la mise en place de la décharge.

Les résultats attendus sont :

- Les données physiques
- Les données démographiques et sociales
- Les différentes infrastructures de la Communes
- Les activités économiques
- La gestion de la Commune
- Les contraintes et les potentialités
- Et les perspectives

1.3 Méthodologie

Après l'étude documentaire relative à la Commune étudiée, la principale tâche de l'équipe fût d'entreprendre des missions de terrain en vue de :

- S'entretenir avec les responsables Communaux, les notables et les jeunes des villages
- Collecter et d'échanger les informations jugées pertinentes

Les questionnaires portaient sur quelques axes essentiels notamment :

- Comment fonctionne la Commune (mode d'élection, les ressources financières, les réalisations et les ressources humaines disponibles)
- Quels problèmes les agriculteurs, les éleveurs, considèrent comme prioritaires
- Quelles infrastructures y a-t-il dans les villages
- Comprendre comment fonctionne le système de santé
- L'organisation et le fonctionnement du système éducatif
- L'organisation de la vie sociale

Comme il n'y avait pas de carte récente disponible sur la zone étudiée, notamment sur les potentialités agricoles, les infrastructures existantes, l'équipe a dû utilisée en partie la carte IGN de Ngazidja éditée en 1995. les informations qui y sont indiquées ont été complétées par celles recueillies sur le terrain. Le résultat est la carte jointe à ce rapport.

II. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

La Commune de HAMANVOU est située au Centre Ouest de Ngazidja et le chef lieu (Hahaya) se trouve à 15 km de Moroni.

21. Historique de la mise en place de la commune

L'idée de création d'une Commune à Hamanvou a vu le jour le 02 juin 2007 avec les 9 villages qui composent la région de HAMANVOU. Quelques temps après sa création, 3 des 9 villages se sont détachés pour créer leur propre Commune de HAMANVOU Sud (Oussivo,

Bibavou et Mbangani). Les 6 autres (Diboïni, Mbambani, Milévani, Mbaléni, Bouénindi et Hahaya) ont continué avec ce qu'ils appellent la Commune HAMANVOU Nord.

22. Le relief

La zone couverte par le Commune est constituée de plateaux d'altitude reliant le massif de la Grille et celui du Karthala en ce qui concerne les villages de haut.

Ces plateaux sont situés à une altitude moyenne de 400 à 600 mètres et sont parsemés de cônes volcaniques.

La topographie est d'une façon générale accidentée par des micros reliefs de différentes formes (terrassettes et talwegs). On peut distinguer alors des zones planes, des zones à pentes faibles à fortes. La surface est enherbée par suite de coulées de lave récentes.

2.3. Le climat

Le climat de la zone est de type tropical humide. La saison des pluies dure 5 à 6 mois, de Novembre à Avril avec des précipitations allant de 1500 à 2000 mm.

24.. La population

La commune abrite une population de 10 537 habitants inégalement répartie dans 9 villages. La superficie totale de la Commune peut être estimée à environ 60 Km carré. Ce qui nous ramène à une densité d'environ 170 habitants/Km².

En matière de mouvement d'émigration des jeunes, excepté les villages d'Oussivo, Hahaya et Mbangani (pas de chiffres sur le nombre d'émigrés par village), le seul critère d'évaluation du poids de la diaspora est le niveau de construction du village. HAMANVOU n'est pas une Commune à forte émigration.

Selon la Direction Nationale des Statistiques, plus de 60% des habitants de la Commune de HAMANVOU a moins de 30 ans. Ce qui peut produire un double effet :

- On ne met pas en place immédiatement une politique d'installation des jeunes dans des activités génératrices de revenus, c'est un réservoir de délinquants qui va naître dans la région, surtout avec sa proximité avec la Capitale, Moroni.
- Le syndrome de départ vers la France gagnera malgré la situation chaotique en matière d'emploi des jeunes qui émigrent vers ce pays.

Plus de la moitié de la population de la Commune est constituée par les femmes (51,20%). Une attention particulière doit être portée par cette couche sociale. De ce taux, il faut aussi remarquer que plus de 60% des femmes sont jeunes (entre 15 et 30 ans). Toutes les actions à engager doivent tenir compte des femmes.

Tableau 1 : Situation de la population

| Village | Nombre habitants | Femmes | Hommes |
|--------------|------------------|--------------|-------------|
| Hahaya | 3 663 | 1868 | 1795 |
| Bouénindi | 668 | 340 | 328 |
| Mbambani | 616 | 314 | 302 |
| Mbaléni | 124 | 63 | 61 |
| Oussivo | 1 862 | 950 | 912 |
| Mbangani | 1 181 | 602 | 579 |
| Diboïni | 956 | 488 | 468 |
| Bibavou | 687 | 337 | 337 |
| Milévani | 780 | 382 | 382 |
| TOTAL | 10 537 | 5 373 | 5164 |

Sources : Commissariat au Plan

25. Les infrastructures sociales de la commune

Les infrastructures sociales (voir carte) : 8 des 9 villages qui composent la Commune sont pourvues d'installations de base : écoles, électricité, téléphone, poste de santé (l'électricité fait face à des coupures trop fréquentes) même si dans certaines localités, elles ont des difficultés à être consultés faute de l'affectation d'un infirmier pendant que dans d'autres, elles ont la visite une fois par semaine de l'ONG CARITAS (Diboïni).

251 L'enseignement

251.1 L'enseignement primaire

La disponibilité en salles de classes est très inégale. Dans certains villages, une salle renferme une ou deux classes d'autres villages possèdent une seule salle de classe pour 6 divisions. Tout ceci compromet le déroulement normal de l'année scolaire. D'autres villages éprouvent des difficultés pour une insuffisance de salles de classes, les enfants font leurs cours une fois tous les 3 jours. C'est le cas de Diboïni qui possède 1 seule salle de classe pour les 6 divisions. Bouénindi ne possède aucune salle de classe. Les enfants font leurs cours dans une école coranique qui ne remplit pas les conditions voulues.

Tableau 2 : Répartition de classes et d'élèves

| Village | Nombre de salles de classes | Nombre de divisions | Nombre de filles | Nombre de garçons | Nombre d'enseignants |
|-----------|-----------------------------|---------------------|------------------|-------------------|----------------------|
| Hahaya | 7 | 11 | 133 | 157 | 13 |
| Bouénindi | 0 | 6 | 76 | 68 | 4 |
| Mbambani | 3 | 6 | 54 | 79 | 5 |
| Mbaléni | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Oussivo | 5 | 9 | 107 | 123 | 9 |
| Mbangani | 4 | 8 | 147 | 106 | 8 |

| | | | | | |
|-----------------------|----|-----|-----|-----|----|
| Diboïni | 1 | 6 | 91 | 44 | 6 |
| Bibavou | 3 | 6 | 74 | 89 | 6 |
| Milévani | 3 | 6 | 67 | 67 | 5 |
| Total Hamanvou | 26 | 155 | 749 | 733 | 56 |

251.2 L'enseignement secondaire

Les données se rapportent à l'année scolaire 2007/2008

➤ **Tableau 3** *Le collège public de Hahaya*

| Classe/ | Nbre élève | Fille(F) | Garçon(G) | Admis en classe supérieure | | Redoublants | | Exclus | |
|---------|------------|----------|-----------|----------------------------|------|---------------------------------------|------|--------|-----|
| | | | | F | G | F | G | F | G |
| 6è (2) | 54 | 32 | 22 | F 14 | G 6 | F 13 | G 13 | F 5 | G 3 |
| 5è (2) | 53 | 33 | 20 | F 22 | G 15 | F 10 | G 4 | F 1 | G 1 |
| 4è (1) | 25 | 8 | 17 | F 7 | G 7 | F 0 | G 8 | F 1 | G 2 |
| 3è (1) | 11 | 5 | 6 | F 1 | G 0 | On ne sait pas ce qu'ils sont devenus | | | |

➤ *L'enseignement privé*

Comme dans les autres régions du pays, l'enseignement privé prend un essor particulier. Dans la Commune de HAMANVOU, on notera l'existence de 5 écoles privées dont 1 primaire.

Tableau 4 : *Les écoles secondaires privées*

| Etablissement | 2 nd | 1 ^{er} | term | Total |
|---------------|-----------------|-----------------|------|-------|
|---------------|-----------------|-----------------|------|-------|

| | | | | |
|--------------|--------------|--------------|--------------|------------|
| Mémoire | 13/10 | 8/9 | 6/5 | 51 |
| Freedom | 15/12 | 8/6 | 6/4 | 51 |
| Hadomboué | 8/8 | 9/4 | 6/4 | 39 |
| 6 juillet | 4/5 | 8/6 | 8/7 | 38 |
| TOTAL | 40/35 | 33/25 | 26/20 | 179 |

Avec un total de 179 élèves dans le secondaire, il faut reconnaître que ce sont des effectifs relativement importants pour la région.

Tableau 5 : L'école primaire Al Bath

| Classe | Filles | Garçons | Total |
|--------|--------|---------|-------|
| CP | 20 | 15 | 35 |
| CE1 | 15 | 9 | 24 |
| CE2 | 9 | 9 | 18 |
| CM1 | 8 | 6 | 14 |
| CM2 | 7 | 5 | 12 |

Al BATH est la seule école primaire privée de la Commune avec 103 élèves. Son taux de réussite est de 37% à l'entrée en 6^e. Ce taux est proche de celui du public.

Commentaires sur les écoles privées

Les écoles privées travaillent généralement dans des conditions plus acceptables que les écoles publiques. Les années finissent normalement. Pour la simple raison que les enseignants bénéficient leurs salaires en fin de mois, ils garantissent un déroulement normal de l'année scolaire. Il ne se pose pas un problème d'enseignant ni de mobilier. La

Commune possède un réseau relativement important en matière d'écoles privées. C'est surtout au niveau du secondaire que le phénomène est important : 5 écoles secondaires en plus du collège public.

Pour le taux de réussite aux examens du BEPC, les privées réussissent mieux que le publique mais les taux ne sont pas assez différents. Les 5 collèges tournent autour de 5% de réussite. Seule le collège FREEDOM a pu placer 12% de réussite au BEPC.

Concernant le taux de réussite au BAC, les lycées de la Commune font généralement des mauvais résultats par rapports aux écoles privées de Moroni (la moyenne de réussite va de 8% à 12%) pendant des écoles comme Foundi Abdoulhamid et Mouigni Baraka font respectivement 98 et 99% de réussite. La moyenne nationale cette année était de 14%.

Remarques

➤ *Les enseignants*

Selon les informations reçues des responsables du Centre d'Inspection Pédagogique Régionale (CIPR) de HAMANVOU, 3 écoles n'ont pas encore un effectif complet en Enseignants. Il s'agit des écoles de Mbambani (5 enseignants pour 6 Divisions), de Milevani (5 enseignants pour 6 Divisions et Bouénindi (4 enseignants pour 6 Divisions).

Avec 1482 élèves scolarisés dans le cycle primaire dans la Commune, 56 instituteurs sont en exercice, soit une moyenne de 25,75 élèves par enseignant. Ce taux est trop bas par rapport à la moyenne nationale qui est de 40 élèves par Instituteur.

Avec les informations reçues du CIPR, on peut avancer une hypothèse de regroupement de certaines divisions sur deux villages très proches pour pallier aux difficultés de manque d'enseignants (Diboini/Mbambani) et de salles de classes dans certaines écoles.

➤ *Disponibilité en salle de classe*

Concernant la disponibilité en salles de classes, certaines localités éprouvent des sérieuses difficultés. **Bouénindi**, avec 6 Divisions et un effectif total de 144 élèves ne possède aucune salle de classe. Les élèves font les cours dans un Madrassa «école coranique». Pour le cas de **Diboini**, 1 seule salle de classe pour 135 élèves pour 6 divisions.

Pour le village de **Mbaléni**, il n'existe aucune structure éducative. Ni école, ni enseignant. Les élèves du village font leurs cours à Hahaya (à 2 km de leur village).

Pour les autres villages, le nombre de salles disponibles permet une rotation matin/ après midi.

➤ *Les mobiliers*

L'état actuel du mobilier est bon pour l'ensemble des salles. Il y a eu récemment un renouvellement de mobilier financé par le PASEC (Projet UE).

➤ *La réussite aux examens*

En général, le taux de réussite des élèves de la Commune de HAMANVOU est moyennement acceptable : en 2007 et 2008, la réussite à l'entrée en 6^e est respectivement de 53% et 44% des élèves inscrits aux examens pendant que la moyenne de réussite à Ngazidja est de : 21% en 2007 et 16% en 2008. Si on compare ce taux de réussite qui est plus élevé à l'entrée en 6^e à celui de la réussite au BEPC, la question est de comprendre les raisons de ce décalage.

L'hypothèse favorable de l'organisation des examens d'entrée en 6^e dans le CIPR peut profiter à certains avantages des élèves.

Dans la lecture des détails par classe, on constate que, plus les enfants montent de classe, le nombre de filles diminue. Selon les responsables du CIPR, 2 causes essentielles peuvent expliquer ce phénomène

- Les parents préfèrent envoyer les enfants en classes pré examens et d'examens dans des écoles privées pour garantir une année complète (les grèves des enseignants sont fréquentes dans les écoles publiques)
- L'âge d'une fille au CM suffit pour l'envoyer en France pour tenter autre chose.

Dans le secondaire (Cf tableau 3) le taux de passage de 6^e en 5^e est de 37 % : de 5^e en 4^e le taux est de 70 % et de 4^e en 3^e il est de 56% et la réussite au BEPC le taux est de 1 %

➤ *Le CIPR*

Le CIPR est l'instance de supervision de l'enseignement primaire de la Commune. Il est composé d'une équipe permanente et dirigé par 1 Inspecteur de l'enseignement et 2 Conseillers pédagogiques. 1 Secrétaire. Tous ces agents sont des Fonctionnaires de l'Etat.

Le CIPR est logé dans un bâtiment offert par le village de Hahaya. Le local n'a pas d'électricité. Ce qui constitue une grande contrainte car selon l'Inspecteur, beaucoup de travaux se font à la main malgré l'acquisition récente d'un ordinateur et accessoire

Avec 3 ans d'existence, le CIPR n'a pas pu créer l'animation voulue pour la création d'une association Parents Maitres. Selon les responsables de l'institution, la création de cette association est une urgence.

Quant à la question de savoir comment les difficultés actuelles (les salles de classes et les enseignants dans certaines écoles) vont être abordées, les responsables sont inquiets pour 2 raisons :

- Le regroupement de certaines divisions dans 2 ou 3 villages différents est difficile. Chaque village s'accroche sur ses propres infrastructures.
- La carte scolaire n'obéit qu'à des actions pédagogiques. Chaque village négocie ses propres financements pour la construction des classes et leurs aménagements. Ce qui rend très délicat une quelconque intervention de la structure pédagogique qu'est le CIPR. Le CIPR et la Direction de l'enseignement se contentent de gérer les structures existantes.

252 La communication

➤ 252.1 La couverture médiatique de la zone

Il existe 2 Radio Télévision locales : La Radio Télévision Hahaya (RTV) et MDCS

Ces 2 médias couvrent toute la Commune et même vers le Mboudé et Itsandra.

Les principales émissions sont : le divertissement musical, la Publicité, les annonces de mariages, les enregistrements musicaux. Chaque passage de spot coûte 500 FC pour couvrir les dépenses en électricité et autres charges selon les responsables des stations.

Par sa proximité de Moroni, la capitale, la région suit les émissions de l'ORTC (Tv nationale et Radio Comores) et les Radios locales qui émettent dans les zones de Moroni

➤ 252.2 Le réseau téléphonique

Tableau 6 : Le téléphone

| <i>village</i> | <i>Existence réseau fixe</i> | <i>CDMA</i> | <i>Réseau portable</i> | <i>Cabines publiques</i> |
|----------------|------------------------------|-------------|------------------------|--------------------------|
| | | | | |

| | | | | |
|------------------|------------|------------|------------------|-------------|
| Hahaya | <i>Oui</i> | <i>Oui</i> | <i>Oui</i> | 3 <i>F</i> |
| Bouénindi | <i>Oui</i> | <i>Oui</i> | <i>difficile</i> | 1 <i>NF</i> |
| Mbambani | <i>Oui</i> | <i>Oui</i> | <i>difficile</i> | 1 <i>NF</i> |
| Mbaléni | <i>Oui</i> | <i>Oui</i> | <i>Oui</i> | 1 <i>NF</i> |
| Oussivo | <i>Oui</i> | <i>Oui</i> | <i>Oui</i> | 3 <i>NF</i> |
| Mbangani | <i>Oui</i> | <i>Oui</i> | <i>Oui</i> | 2 <i>NF</i> |
| Diboïni | <i>Oui</i> | <i>Oui</i> | <i>Difficile</i> | 1 <i>NF</i> |
| Bibavou | <i>Oui</i> | <i>Oui</i> | <i>Oui</i> | 1 <i>NF</i> |
| Milevani | <i>Oui</i> | <i>oui</i> | <i>Oui</i> | 1 <i>NF</i> |

NF Non fonctionnel F Fonctionnel

Commentaires

LA Commune de HAMANVOU est bien pourvue en réseau téléphonique. Dans les 9 villages de la Commune, les familles peuvent mettre le téléphone fixe et le CDMA à volonté.

Chaque village possède au moins une cabine de téléphone. Malheureusement, toutes ces cabines ne sont plus fonctionnelles à l'exception des 3 de Hahaya.

Pour le téléphone portable, outre les 3 villages des hauteurs que sont Diboïni, Mbambani et Milevani qui éprouvent quelques difficultés de réseau, les autres villages reçoivent très bien les communications du GSM.

253 La santé

Tableau7 : La structure sanitaire

| Dispensaire | Nombre d'infirmiers | Nombre estimé de patients consultés par an | Etat des bâtiments |
|-------------|--|--|--------------------|
| Hahaya | 0 | Pas de statistiques | Bon état |
| Diboini | 1 jour de consultation par semaine par l'ONG CARITAS | Les chiffres sont globaux au niveau de l'île de Ngazidja | Bon état |

Commentaires

La zone ne possède que 2 dispensaires. Celle de Hahaya fait partie du District sanitaire du Centre (Moroni). Malheureusement, aucun Infirmier n'est en poste dans ce dispensaire. Selon la Direction Générale de la Santé de Ngazidja, les possibilités d'affectation d'un infirmier est impossible en raison de manque de ressources humaines.

Pour Diboini, le village reçoit la visite de CARITAS une fois par semaine. L'ONG organise des consultations ambulantes à travers toute l'île de Ngazidja. Ce qui fait que les statistiques des consultations sont remises globalement à la Direction de la santé d'une manière globale.

Selon la Responsable des statistiques dans cette Direction, les patients sont en général soignés à Moroni, à la CM (Circonscription Médicale de Hadombwé), au PMI de Mbouéni et à l'Hôpital El Maarouf.

L'activation du fonctionnement du dispensaire de Hahaya est nécessaire. Même si la Commune est proche de Moroni, un dispensaire pour consulter les cas élémentaires est indispensable.

Concernant les consultations de CARITAS, environ 50 patients sont consultés une fois par semaine. Ceci concerne généralement 4 villages : Diboini, Mbambani, Milévani et Bouénindi.

254 Les infrastructures routières

8 des 9 villages de la zone sont pourvus d'une route bitumée. Celle reliant Hahaya et Diboini en passant par Oussivo. Ce qui facilite les échanges inter localités entre les personnes et les biens. Selon les personnes rencontrées, c'est durant les 10 dernières années que la zone fait l'objet de travaux de désenclavement de la part des autorités Gouvernementales, à travers entre autre, des projets de développement agricoles. C'est ainsi que Le projet DECVAS de l'Union Européenne a financé la route reliant le Village de Oussivo au village de Diboini (soit 9 kilomètres de bitume). Le tronçon de piste reliant Hahaya, Mbaléni et Bouénindi fait partie des demandes urgentes de projets futurs de la Commune. Un projet de bitumage est en cours de négociation pour le tronçon Hahaya – Bouénindi pour faciliter l'acheminement des ordures vers le site

Les distances moyennes entre les villages est de 2 Km. Le tronçon (axe route Hahaya_ aéroport) et Mbaleni est de 1 Km ; non bitumé et accessible seulement par véhicule tout terrain. Les tronçons Hahaya_Boueninidi et Mbaleni- Boenindi, non carrossables, font respectivement 1.5 et 1 Km

Par sa proximité avec Moroni, la Commune possède un bon mouvement en véhicules dans la journée. Les taxis qui desservent la capitale sont fréquents. Le ticket est de 500 Fc.

Entre les villages de la Commune, le ticket est de 300 Fc. Excepté Hahaya qui est situé sur la route nationale, les distances entre les 8 autres villages varient entre 100 Mètres (Diboini/Mbambani) et 3Km (Bouenindi Mbambani. Pour les autres villages, les distances varient entre 1 et 1,5 Km.

En matière de communication, les postes fixes dans les maisons fonctionnent, par contre, les cabines téléphoniques (hormis Hahaya) ne fonctionnent pas.

26.. Les aspects économiques de la commune

26.1 L'Agriculture

➤ La Commune de HAMANVOU est rurale. Mise à part Hahaya, 8 des 9 villages qui la composent tirent l'essentiel de leurs revenus dans l'agriculture et l'élevage. Au niveau agricole, la plupart des agriculteurs travaillent loin des villages sur les plateaux de Bandasamlini (Mbambani, Milévani, Diboini, et Mbaléni).

➤ Les principales cultures sont : la patate douce, la banane, la pomme de terre, le manioc. Les pratiques culturales sont rudimentaires avec encore l'utilisation du Mbaya (bâton taillé au bout pour tous les travaux) et des outils manuels tels que la houe, la fourche.

- Le manque de statistiques agricoles ne nous a pas permis de donner des chiffres sur les récoltes, les rendements et les revenus tirés de ces activités.
- Il faut dire que le type de sol de ces zones ne se prête pas beaucoup à une agriculture intensive. Les minis tracteurs et les motoculteurs ont été autrefois utilisés, essentiellement sur le plateau de Bandasamlini.
- Les cultures associées constituent le système de culture par excellence. La principale association de cultures est constituée par l'association Patate douce, maïs, manioc et ambrevade, la banane autour de la parcelle, avec la patate en tête d'assolement.

Après la récolte, les agriculteurs mettent des légumes pour profiter des arrières effets des fumures des cultures antérieures.

Certains jeunes cultivent de la patate douce et/ou de la pomme de terre en cultures pures. Par jeune, entendez la tranche d'âge entre 20 et 40 ans.

La Commune ne possède pas de forêt. Seulement une bande d'eucalyptus qui sert à la lutte contre les vents à Bandasamlini.

La Commune possède des grandes surfaces (nous ne possédons pas la surface) non cultivables qui vont des alentours de Hahaya jusqu'à Bandasamlini. Ces surfaces peuvent être utilisées pour l'élevage caprin.

En matière de cultures de rente, on peut trouver de la vanille. La production de la vanille se situe essentiellement dans les zones de Bibavou même si ce n'est pas des grandes quantités. La pratique de cette culture se fait dans des buissons.

Il existe 4 préparateurs de vanille dans la Commune dont 2 à Diboini et 2 à Hahaya. Le volume total de vanille préparée par an est d'environ 4 tonnes (20 tonnes de verte). Toute cette vanille préparée ne provient pas de la zone. Les préparateurs vont jusqu'à Badjini pour acheter de la vanille verte.

26.2 L'Élevage

L'activité d'élevage est omniprésente dans la zone. C'est une zone de forte potentialité d'élevage de bovins et caprins. Malheureusement, les éleveurs se reconvertissent dans d'autres activités telles que le maraîchage et autres petits boulots en raison de la telleriose, épidémie qui a ravagé un nombre important d'animaux (nous ne possédons pas de chiffres précis sur le nombre de têtes de bétail et sur les dégâts causés par la maladie).

Même si on ne possède pas des statistiques précises sur le nombre de bovins et de caprins par agriculteur, les entretiens qu'on a eus avec les personnes ressources rencontrées

montrent que chaque famille possède au moins 2 caprins et quelques poulets de races non améliorées.

Mise à part les quelques lopins de terre qui se trouvent autour des villages, constitués par des sols basaltiques avec un couvert végétal herbacé qui sont des « Magnahouli » (propriétés familiales), les vastes étendues qui vont de la mer vers les hauteurs de Bandasamlini sont des zones domaniales (oussoyezi). Ceci concerne la partie Nord de la Commune vers Hahaya.

On peut estimer une surface moyenne de 15 ares par paysan. Ceci dans le cadre des parcelles en propriété familiales. Des grandes possibilités existent sur les plateaux de Bandasamlini qui est entré dans une phase d'appropriation.

Pour les villages de haut (d'Oussivo à Diboini) les terres sont des propriétés familiales

Dans une option souhaitable de développement agricole de la Commune, le désenclavement de Bandasamlini par une piste rurale facilement accessible reste incontournable pour plusieurs raisons.

- (i) Cette zone a la possibilité d'une mini mécanisation par l'utilisation de mini tracteurs et motoculteurs
- (ii) les paysans de la zone ont une certaine expérience de l'utilisation, la maintenance de ce type de matériel
- (iii) L'intensification des cultures vivrières peut donner un nouveau souffle en matière de revenus aux paysans de la zone.
- (iv) Avec le désenclavement de Bandasamlini, le nombre de paysans qui travaillent dans la zone augmentera fortement

Les zones de haut de la Commune regorgent par contre des grandes potentialités en matière fourragère. C'est des zones sous exploitées en raison de la nature des sols qui ne prêtent qu'en partie aux activités agricoles.

Pour la commercialisation des produits agricoles, seulement 2 destinations : Hahaya et surtout Moroni. Selon certains paysans, il est plus facile d'aller vendre ses produits à Moroni à cause de la facilité offerte par les taxis. Pour un taximan, c'est plus facile de continuer au croisement d'Oussivo vers Moroni que de retourner vers Hahaya.

26.3 La pêche

Tableau 8 : Répartition des pêcheurs et des pirogues

| Nombre de pêcheurs | Embarcations motorisées (japawa) | Pirogues traditionnelles |
|--------------------|----------------------------------|--------------------------|
| 120 | 20 | 100 |

Des 9 villages qui constituent la Commune, 1 seul est à vocation de pêche (Hahaya). Environ 120 personnes de ce village sont des pêcheurs. Sur ces 120 pêcheurs, 20 possèdent des embarcations motorisées (vedettes japawa) pendant qu'environ une centaine pratique leurs activités avec des pirogues traditionnelles (Ngalawa).

Le matériel de capture est généralement rudimentaire : l'hameçon et la ligne. C'est ce qui explique, selon certains pêcheurs rencontrés, la précarité de leur vie.

Selon eux, le métier de pêcheur est rentable à condition d'avoir des moyens adéquats (du matériel adapté).

Les produits issus de la pêche sont essentiellement vendus à Moroni, Hahaya et les villages environnants. Les prix varient selon la saison. En haute saison, le Kilogramme de poisson peut couter 500 Fc pendant qu'en saison basse, il peut grimper jusqu'à 2500 FC. C'est pendant ces dernières périodes que les pêcheurs tirent le plus gros de leurs revenus

Le métier de pêcheur n'est pas organisé. Il n'existe pas une institution de crédit aux pêcheurs pour acquérir du vrai matériel. C'est un des seuls métiers dans ce pays qui est en mesure de rembourser le crédit octroyé en raison des résultats obtenus.

Le problème qui se pose à ce secteur est la difficulté de conserver les captures (i) faute de moyens adéquats de conservation, (ii) cherté du kilowatt, (iii) coupures fréquentes d'électricité

En matière de ressources naturelles, Hahaya possède 2 carrières de concassage (1 e fonctionne plus) et du pouzzolane.

27. La vie sociale de la commune et la place du grand mariage

Vie sociale dans la commune

Comme pour l'ensemble des villages de la Grande Comore, la vie sociale s'organise autour des structures traditionnelles, appelées « Hirimu ». il existe deux catégories de Hirimu :

Les 4 premières classes des jeunes qui n'ont pas fait le Grand mariage :

- **Mshondjé** : c'est la première classe de cette catégorie. Elle est composée des très jeunes du village, c'est eux qui montent au créneau dans les travaux qui demandent une force musculaire.
- **Mzougouoi** : elle a les mêmes caractéristique que la première mais étant donné leur ancienneté, elle encadre la première et donne certains ordres aux très jeunes.
- **Mfomanamdji** : c'est celle-ci qui est à la pointe des décisions de la catégorie. Elle est composée de personnes très expérimentées dans les lois de la coutume. C'est en fait la courroie de transmission entre la catégorie supérieure et la leur.
- **Gouzi** : elle est composée généralement de personnes plus âgées, qui n'ont pas eues les moyens de réaliser leur grand mariage. Ils sont regroupés dans cette classe et ils vouent beaucoup de respects de la part des jeunes.

Les 3 classes des personnes qui ont réalisées le grand mariage

- **Mnaikofia** : c'est la première classe des personnes qui ont fait le grand mariage. Il est composé de jeunes un peu plus nantis, et surtout des personnes âgées mais qui n'arrivent pas à franchir le palier supérieur pour des contraintes plus économiques : il faut avoir marié ses filles et ses nièces pour franchir ce palier.
- **Mfoukaré yahanda** : elle composée de personnes qui, non seulement ont des beaux grands mariages, ils ont marié leurs filles, leurs nièces et même leurs fils et neveux.
- **Mfomamdji** : en traduction comorienne, Mfomamdji veut dire, Roi du village. C'est cette classe d'où est issue ce qu'on appelle « Les Notables ». un notable est celui qui a réalisé toutes les étapes du mariage. Il ne lui reste rien.

Place du grand mariage dans la vie sociale

Toute la vie économique, sociale et culturelle du village tourne autour du grand mariage. Les bovins dans les champs sont par principe destinés au mariage de la fille ou des filles de la famille. Les caprins aussi. Les jeunes que la famille envoie en France ou à la Réunion ont pour objectif principal de réaliser des économies pour les mariages de la famille.

Aujourd'hui, un débat s'installe dans plusieurs localités sur les dépenses qui prennent des allures gigantesques du grand mariage. Certaines localités prennent de plus en plus des mesures restrictives sur les limites à établir sur les dépenses.

On peut aussi noter les aspects positifs tant sur le plan familial que local :

- Le développement du cadre de vie : les grands mariages sont sujets à l'amélioration des conditions d'habitation (construction de la maison et son équipement)
- Les actions de développement de localités sont généralement financées par les festivités des mariages.

III. LA COMMUNE DE HAMANVOU

31.. La gestion de la commune

➤ 311. Gestion Administrative

La Commune est dirigée par un Maire élu par 27 Conseillers issus des villages composant la Commune.

Les villages qui composent la Commune Nord sont représentés dans le Conseil par 3 Conseillers, à l'exception de Hahaya avec une population assez importante est représentée par 12 Conseillers. Ce sont ces 27 Conseillers qui élisent le Maire.

Le Maire a 6 Adjoints à raison d'un Adjoint par village. Chaque Adjoint fait office de Maire dans son village. Ce Maire villageois possède son propre Conseil issu des différentes organisations et couches sociales du village.

Les 6 Adjoints et le Maire constituent la structure exécutive de la Commune Nord. Leur rôle est de rassembler les doléances des différentes localités, de les présenter au Conseil de la Mairie pour validation et formulation en Projet. Il faut noter que tous les projets qui ne rentrent pas dans les 4 thèmes de convergences ne sont pas éligibles en Conseil.

Les thèmes exclusifs et fédérateurs de la Commune sont :

- L'enseignement secondaire (Collège)
- Un marché pour la région de HAMANVOU
- La construction d'un Hôpital dans la région
- La desserte de toute la région par une route bitumée

Selon le Maire, c'est autour de ces 4 thèmes auxquels la Commune fédère les 6 villages qui la constituent. Les autres thèmes sont de la responsabilité directe des Maires villageois.

La Mairie Centrale possède un bureau en location de 3 pièces et 1 salle de réunion. La Mairie a une permanence restreinte composée du Maire et 1 secrétaire. Le système de paiement du loyer est rotatif : la localité de Hahaya paie le premier mois et les 5 autres villages le mois suivant et ainsi de suite.

Les Mairies villageoises fonctionnent avec une grande autonomie dans la mesure où leurs domaines d'intervention ne rentrent pas dans les prérogatives de la Mairie c'est-à-dire les 4 thèmes cités ci haut. Toutefois, la Mairie a un droit de regard sur les différentes actions menées dans les villages.

Avec des grandes différences dans les moyens de fonctionnement de chaque village, les 6 villages possèdent chacun des projets réalisés et une palette de projets en cours et des projets à long terme.

Les structures locales fonctionnent sur base de bénévolat. Chaque Mairie de village a un bureau composé du Maire (l'Adjoint au Maire de la Commune), d'un Secrétaire et d'un Trésorier.

312. Gestion Financière

Au niveau de la Commune Nord, il existe 2 niveaux de recettes : les manifestations coutumières et les autres activités génératrices de revenus

- L'argent qui provient du «**Pao**», (manifestation qui annonce la construction de la maison des futurs mariés). Dans cette manifestation, la famille de la future mariée participe au fonctionnement de la Mairie à hauteur de 50 000 FC. Cette somme est forfaitaire et applicable dans les 6 villages.
- Le jour de célébration du mariage (le samedi de dieu), la famille de l'époux participe à hauteur de 50 000 FC comme pour la précédente manifestation

- La forêt artificielle de Bandasamlini procure à la Commune une modeste recette à raison de 1000 FC par arbre abattu.
- L'extraction de la pouzzolane dans la zone de Bandasamlini constitue aussi un poste de recette important à la Mairie.
- Des négociations se mènent actuellement entre la Direction de l'aviation civile et la Mairie pour une indemnité de nuisance des avions. Si cette négociation aboutit, les sommes qui y seront issues reviendront à la Mairie

| Provenance des fonds | Nombre de mariages dans l'année | Total des recettes 2007/2008 | Principales dépenses |
|----------------------|---------------------------------|------------------------------|--|
| Mariages | 20 | 1 000 000 | Honoraires pour acquisition des terrains domaniaux de la Commune |

313. Les ressources financières

, Les ressources des Mairies villageoises proviennent essentiellement de :

- Les manifestations coutumières autres que les deux qui financent la Mairie
- Apport d'importantes sommes par la diaspora en fonction des projets à réaliser

La Mairie de Hahaya offre un plus grand éventail de sources de revenus telles que :

- 10 brocheteries de l'Aéroport qui paient une taxe de 1000 FC par mois
- des négociations entre l'Aéroport le village de Hahaya qui ont abouti au versement de 20% des recettes issues des tickets de parking à l'Aéroport
- 1 concasseur (EMMA) paie 150 000 FC par mois à la Mairie du village

Remarque

Un compte bancaire est ouvert par le Maire de Hahaya à Exim Bank pour le fonctionnement de la Mairie villageoise. Le Maire cogère le compte avec le Trésorier

Les ressources financières de la Mairie du village proviennent essentiellement des festivités coutumières. Hormis la participation convenue avec la Commune centrale sur 2 des activités issues des mariages, les autres prélèvements reviennent à la Mairie villageoise.

Ces fonds sont minimes et ne couvrent jamais les besoins en financement des petits projets réalisés par la Mairie.

Les structures traditionnelles du village viennent toujours en rescousse à la Mairie surtout quand ce sont des projets d'intérêts communs.

La Mairie n'a pas de compte bancaire. L'argent de la Mairie est tenu par le Trésorier.

Après un entretien avec le Maire, celui-ci n'a pas donné de chiffres précis sur le système de gestion des fonds. Nous nous contenterons des informations contenues dans le tableau.

Remarque

Il n'existe malheureusement aucune institution financière décentralisée (Sanduk ou MECK) dans la région. C'est une grande contrainte pour la Commune pour le financement des petits prêts de campagne agricole et la pêche.

32. Les réalisations

Les réalisations actuelles :

- a) La Mairie a initié la construction du marché qui, selon le Maire, est un projet chère à toute la communauté des 6 villages de la Commune. Ce marché a été financé par la Mairie de Hahaya et inauguré le 23 Novembre 2008.

Les projets des réalisations futures :

- b) Un projet de construction d'un bureau au dessus du marché pour le louer à l'Entreprise YAKO. Les négociations sont bouclées et les travaux vont commencer la semaine prochaine.
- c) Un 3^e projet qui l'entrepôt des déchets ménagers qui peut offrir des emplois à plusieurs jeunes de la région
- d) Des négociations avec l'Ambassade de Chine pour la construction d'une école de références qui marquera l'amitié entre la Chine et les Comores. Le site est déjà octroyé par la Mairie et les premiers travaux vont commencer dans quelques semaines.
- e) Des négociations avec des arabes sont en cours pour la construction d'un Hôtel à coté de l'Aéroport.

- f) Un dossier de projet est en instruction avec la Chambre de Commerce pour la construction d'un Centre Commercial en vue d'exposer les produits comoriens, toujours à l'Aéroport.
- g) Un autre projet est en instruction mais dans l'avenir : le tronçon de route reliant Hahaya – Bouénindi. Ce tronçon a une double justification : celle de désenclaver la partie Nord de la Commune en permettant une bonne circulation des personnes et leurs produits agricoles vers le Chef lieu (Hahaya) et l'autre justification, de permettre les camions qui travailleront sur le site de dépôt des ordures, de contourner la partie Sud (Oussivo) vers le site.

Pour le Maire, même si des efforts ont été fournis pour la mise en place de la Commune, certains aspects doivent être approfondis afin d'impliquer tout le monde dans la dynamique. Le Maire a résumé les principales difficultés rencontrées par la Commune:

- Les Adjoints au Maire n'ont pas le même niveau de perception et de compréhension des missions qui leur sont investies
- Les ressources humaines ne répondent pas pour l'instant aux ambitions affichées malgré l'appui de certains jeunes qui viennent de finir leurs études
- Le niveau des ressources financières n'est pas à la hauteur de nos ambitions

Tableau 9 Les réalisations des mairies

| Villages | Principales réalisations | Provenance des ressources | Perspectives |
|----------|---|--|--|
| Hahaya | Construction de 3 salles de classe /Clôture de l'école primaire /Adduction d'eau du village / Construction du local CIPR /Dragage d'aire d'accostage des vedettes et pirogues de pêche / Mise en place de 2 radios/TV locales | Mariage / Taxes brochette rie à l'aéroport/ Taxes concasseur EMA / Apports de la diaspora / Taxes parking aéroport | Digue de protection contre les montées de la mer / Complexe sportif (football et basket-ball) |
| Boenindi | Construction de citerne (financement FADC)/ Participation villageoise pour la mise en place du réseau électrique / Bitumage des ruelles villageoises / Participation au bitumage de la route Oussivo/Diboini | Cotisation des villageois / Ressources provenant des mariages / Apport de la diaspora | Construction de 3 salles de classe / Construction d'une grande citerne |
| Mbambani | Construction de la Mairie/ Construction de 2 salles de classes (FADC)/Construction d'1 citerne (AMIE)/Construction d'une 2 ^e citerne (DECVAS – UE | Fonds provenant des mariages/Aide de la communauté expatriée/Différents dons des villageois | Reprise des activités d'élevage des bovins |

Tableau 9 Les réalisations des mairies (suite 1)

| Villages | Principales réalisations | Provenance des ressources | Perspectives |
|----------|--|---|--|
| Mbaleni | Mosquée en finition | Activités génératrices de revenus (concerts, bals...)/Revenus des mariages (maigres) | Négociation sur le bitumage de la route Hahaya Mbaleni |
| Oussivo | Construction d'un foyer des jeunes/ Construction de 3 salles de classes | Apport diaspora France, La Réunion/ Mariages | 1 terrain de Foot pour les jeune/ Construction d'1 dispensaire |
| Mbangani | Construction de 3 salles de classes/Construction d'1 citerne villageoise (DECVAS) /Contribution route Oussivo/Diboini /Electrification du village Construction d'1 dispensaire (pas opérationnel) | Apport important de la communauté en France (assez importante) Mariages | Reprise des activités de la vanille et maraîchage/Reprise activités d'élevage |
| Diboini | Construction mosquée de vendredi /Participation bitumage route Oussivo/Diboini | Ressources provenant des mariages /Apport des enfants du village en France, La Réunion et Mayotte | 2 salles de classe en construction/ Valorisation site touristique du plateau/Relance de l'agriculture dans Bandasamlini |

Tableau 9 Les réalisations des mairies (suite 2)

| Villages | Principales réalisations | Provenance des ressources | Perspectives |
|----------|---|--|--|
| Bibavou | 2 citernes villageoises/1 bibliothèque (financée par la région PACA)/Construction mosquée de vendredi/Bitumage des ruelles du village | Cotisations et mariages/ Apport diaspora | Relance des activités agricoles et élevage |
| Milevani | Construction de 3 salles de classes / Branchement réseau téléphone et électricité/ Participation route Oussivo/Diboini | Apport diaspora/Ressources provenant des mariages/Cotisations villageoises | - |

33. Les contraintes

Tableau 10: principales contraintes

| Secteur d'activité | Principales contraintes | Pistes de solutions aux contraintes |
|-----------------------|--|--|
| Agriculture – Elevage | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Difficultés d'accès aux zones de production agricoles et d'élevage par manque d'une route ➤ Absence de structures de Conseils, de formation et d'encadrement des paysans en agriculture et élevage ➤ La relève du métier d'agriculteur et éleveur n'est pas assuré par les jeunes qui préfèrent partir à l'étranger ➤ Inexistence de crédit de campagne agricole pour acquérir de l'outillage adéquat, des semences et des intrants ➤ Le marché de Hahaya ne remplit pas encore le rôle de marché régional | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Désenclavement des zones de production et d'élevage ➤ Réfléchir au niveau de la Commune sur un système d'organisation des agriculteurs et éleveurs en vue de bénéficier des conseils et appui des différents organismes existants (ONG et autres partenaires) ➤ Mise en phase des éleveurs avec les structures d'appui à l'élevage (ACTIV, Ministère) ➤ Se renseigner pour mettre en place Caisse d'épargne et de Crédits villageoises (Sanduk, MECK) |
| Pêche | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pêcheurs très mal équipés (outillage rudimentaire) ➤ 16% seulement des pêcheurs possèdent des embarcations motorisées ➤ Absence de crédit pour améliorer le niveau des captures (achat vedettes et outillages) | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser les pêcheurs pour affilier au syndicat des pêcheurs ➤ Acquérir l'information pour les équipements de pêche ➤ Mise en place d'un système d'information sur le crédit et les institutions de crédit |

| | | |
|--------------------------|--|---|
| Administration communale | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence d'un système d'information à l'intérieur des Mairies (PV réunions, notes de synthèse...) ➤ Méconnaissance des missions et rôles des Adjointes au Maire (La plupart sont à peine alphabétisés) ➤ Absence de transparence dans la gestion des ressources financières par la méconnaissance des règles classiques de gestion ➤ Méconnaissance absolue des outils nécessaires pour l'identification, le suivi et l'évaluation des projets | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Conception et planification de modules de formations un système d'information interne à la Commune (rédaction des PV, archivage, rédaction de notes techniques...) ➤ Mise en place de modules de formation sur : <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'enregistrement des opérations financières (entrées, sorties) ▪ Quels sont les documents nécessaires dans la gestion d'un compte ▪ Quels sont les éléments principaux dans l'élaboration d'un budget ▪ Comment faire un bilan en fin d'exercice ▪ Comment chercher et traiter une information ▪ La prise des notes dans les réunions ▪ Les bases nécessaires pour organiser une réunion (invitation, ordre du jour, liste de présence, émargement par les participants...) ▪ Les éléments fondamentaux pour la rédaction d'un PV d'une réunion |
|--------------------------|--|---|

| | | |
|--|--|---|
| | | <ul style="list-style-type: none">▪ Les outils de base pour l'identification de projet (les données environnementales, la participation de tous les acteurs à la formulation des idées, le suivi et la mise en œuvre) |
|--|--|---|

34. Administration et gestion des mairies

En général, les Mairies villageoises sont dirigées par les Adjoints au Maire de la Mairie Centrale. Ils sont assistés de Conseillers désignés par le village au sein des différentes organisations villageoises.

Le Conseil de la Mairie se réunit au moins 2 fois par mois pour passer en revue les problèmes à résoudre

Tableau 11 : Répartition des Conseillers par village

| <i>Village</i> | <i>Hahaya</i> | <i>Diboini</i> | <i>Mbaleni</i> | <i>Mbambani</i> | <i>Bouenindi</i> | <i>Milevani</i> | <i>bibavou</i> | <i>Mbangani</i> | <i>oussivo</i> |
|------------------------------|---------------|----------------|----------------|-----------------|------------------|-----------------|----------------|-----------------|----------------|
| <i>Nombre de Conseillers</i> | <i>12</i> | <i>9</i> | <i>4</i> | <i>7</i> | <i>12</i> | <i>7</i> | <i>5</i> | <i>14</i> | <i>10</i> |

Remarque :

En principe, mis à part Hahaya qui élit 12 Conseillers, les autres villages élisent chacun 3 Conseillers pour constituer le Conseil Municipal.

Par contre, le nombre de Conseillers indiqués dans ce tableau constitue le Conseil de la Mairie villageoise.

Les ressources financières des Mairies (hormis Hahaya) sont essentiellement constituées des prélèvements issus des parts payées lors des festivités des mariages et des cotisations de la diaspora pour les projets villageois à caractères sociales.

La plupart des Mairies villageoises n'ont pas de compte bancaires, ceci étant du en grande partie à la modicité des montants perçus

IV. ANALYSES ET RECOMMANDATIONS

41. Analyse

- La notion de Commune est nouvelle dans les dispositions institutionnelles classiques des Comores en général. La tendance des Communes Pilotes a pris un essor dans les 5 dernières années en Grande Comore.
- Dans la région de HAMANVOU, c'est depuis juin 2007, que la Commune Pilote est mise en place.
- Sur les 9 villages que nous avons eu à travailler sur la monographie, nous avons remarqué que les Adjoints aux Maires ont un niveau assez élémentaire dans la compréhension des problèmes communaux. Presque la totalité des Adjoints ne savent ni écrire ni lire. Avec la dynamique actuelle, nous estimons que c'est un handicap majeur.
- La volonté des responsables est omniprésente mais insuffisante. Seuls les 2 Maires ont une connaissance plus ou moins acceptable sur leurs responsabilités.
- Sur les 9 Mairies de la Commune, une seule (Hahaya) dépose ses ressources financières dans un compte bancaire. C'est une preuve de méconnaissance des règles modernes de gestion communautaire.
- Au niveau des responsables actuels, nous exprimons un pessimisme raisonnable sur la possibilité d'arriver à des formations qui puisse les rendre opérationnels. Leurs niveaux de base ne le permettent pas. Par contre, dans les Administrations des Mairies, il existe des jeunes, dynamiques, capables de suivre des séquences de formation qui donneraient des résultats à moyen terme.
- Le financement des Mairies est assuré pratiquement par des dons aléatoires issus des manifestations coutumières. Ce système peut atteindre très vite ses limites dès lors que les notables des villages décident un jour de couper ces contributions.
- Il faut aussi reconnaître que les Maires n'ont aucun moyen de faire une projection sur les contributions de l'année même s'ils ont les outils nécessaires pour l'élaboration d'un budget.

A travers les discussions avec les responsables communaux, les interviews avec les jeunes, les rencontres avec les notables et des personnes de différentes couches sociales des deux Communes, des points de vue apparaissent

La Commune vue par les Notables

- Le principe de création d'une Commune n'est pas une mauvaise chose surtout quand il s'agit d'unir les forces de plusieurs villages pour résoudre des problèmes communs. « De toute façon, nous ne pouvons qu'être d'accord car ce sont nos réseaux qui financent ces Communes » (un notable d'Oussivo ».
- Les notables sont prudents car selon eux, du moins pour la plupart, c'est du déjà vu. Plusieurs initiatives similaires ont toujours échouées pour une raison ou pour une autre.

La Commune vue par les jeunes

La plupart des jeunes sont unanimes pour dire que la mise en place de la Commune est une bonne chose. Pour une des rares fois dans la vie des villages, le point de vue des jeunes est pris en considération. Ils participent dans les décisions, font partie des Conseils et des bureaux.

Maintenant, la préoccupation des jeunes, « c'est de cultiver les conditions de notre maintien dans cet espace » (un jeune de Hahaya).

Les villages de Bibavou, Mbangani et Oussivo ne se reconnaissent pas dans la proposition du découpage communale du Ministère chargé de la décentralisation. La proposition a fait que les 9 villages de la région de HAMANVOU constituent une seule Commune. Les 3 villages cités, à travers leurs Maires respectifs se disent ne pas être concernés par cette décision.

Les 3 villages se sont constitués en Commune. Quant à la question de savoir ce qui adviendra si le Gouvernement de Ngazidja ne satisfait pas leur désir de se constituer en dehors des règles officielles, la réponse est unanime pour les 3 Maires : « Nous ne tiendrons pas compte d'une décision qui va à l'encontre de notre position

Destination des principaux produits agricoles (moyenne sur 10 personnes rencontrées)

| Produit | Consommation familiale et dons | Vente directe |
|---------|--------------------------------|---------------|
| | | |

| | | |
|----------------|-----|-----|
| Patate douce | 25% | 75% |
| Pomme de terre | 4% | 96% |
| Manioc | 40% | 60% |
| Banane | 75% | 25% |

Pour mieux comprendre ce tableau, 10 paysans de la zone ont donné chacun ses mesures, indépendamment des autres : pour la patate et le manioc, la principale unité de mesure est **le sac de 50 kilos**.

- En moyenne, pour les 10 paysans, 1 sac de patate coûte environ 7500 Fc. La moyenne de récolte annuelle est d'environ 10 sacs soit **75000 Fc**.
- Pour le manioc, 1 sac coûte environ 15000 Fc. Et comme pour la patate un paysan récolte en moyenne 10 à 15 sacs par an soit **225000 Fc**.
- La pomme de terre par contre est vendue au kilo dans les différents marchés. La différence entre la pomme de terre et les autres, c'est que les familles n'en consomment pas assez. C'est un produit spécifique pour la vente. Selon les réponses des paysans, ils peuvent récolter jusqu'à 400 kilos par an. En pleine saison elle coûte 300 Fc le kilo. Soit une moyenne annuelle de **120000 Fc**
- Enfin la banane est plus consommée en milieu paysan. Les ventes sont minimales par rapport aux autres cultures. Toutefois, selon les paysans rencontrés, la famille peut vendre jusqu'à 10 régimes par an. Ce qui fait rentrer annuellement, environ **100000 Fc**

Si on considère que les chiffres et les volumes fournis par les paysans exacts, un paysan de la zone a en moyenne des recettes équivalentes à **520 000 Fc** par an, soit environ **43 000 Fc** par mois.

42.. Perspectives et orientations stratégiques

Elles tiennent compte de la situation et des potentialités (essentiellement agricoles et sylvo pastorales) de la Commune. Les actions à engager porteront sur :

- L'agriculture : les cultures vivrières, les cultures maraîchères, le développement de l'arboriculture fruitière et l'agro foresterie
- L'élevage : cette activité est considérée pour le moment comme peu rémunératrice à cause de la maladie (maladie de la vallée du rift) qui a sensiblement réduit le cheptel bovin de la région. Cependant, il serait logique d'envisager des actions plus suivies en matière de prophylaxie et d'amélioration du système d'élevage afin de permettre une forme d'élevage plus rentable.

Toutes ces actions s'inscrivent dans une perspective de gestion rationnelle des espaces (dans le cadre de l'aménagement et de la gestion des terroirs) et des ressources naturelles (en liaison avec la problématique de l'environnement)

Cependant si ces solutions sont porteuses d'espoir, il faut tenir compte des contraintes qui y sont liées. Au niveau de l'agriculture (contrainte de main d'œuvre, priorités des producteurs, insuffisance et coûts des intrants, écoulement et transport des produits, marché inorganisé)

Au niveau de l'élevage (alimentation, abreuvement et prophylaxie des animaux).

43. Recommandations

Elles concernent les points jugés prioritaires pour la Commune de HAMANVOU.

Actions prioritaires et justifications

| Action | Justification | Observation |
|--------------------------------------|--|--|
| Route Hahaya Bouénindi | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Désenclavement des 5 villages de la Commune par rapport au Chef lieu (Hahaya) ✓ Acheminement rapide des produits vivriers vers le marché de Hahaya ✓ Economie de temps pour acheminer les malades vers le dispensaire de Hahaya ✓ Les camions qui vont vers le site de dépôts des ordures peuvent contourner la route d'Oussivo et éviter des conflits inter villages | <ul style="list-style-type: none"> ✓ 1,5 de route, de Hahaya à Bouénindi ✓ Environ 35 Millions Fc par Kilomètre, soit un montant de 52 000 000 Fc pour 4 m de largeur) |
| Route de Diboini/Bandasamlini | <ul style="list-style-type: none"> ✓ 4 des 6 villages concernés travaillent à Bandasamlini ✓ Environ 150 à 200 paysans y travaillent ✓ Environ 1500 à 2000 personnes | <ul style="list-style-type: none"> ✓ 7 Kilomètres de piste rurale ✓ Environ 4 Millions Fc par Kilomètre, soit un montant total de 28 000 |

| | | |
|--|---|--------------------|
| | vivent des produits provenant de cette zone | ooo Fc (source TP) |
|--|---|--------------------|

| | | | |
|--|--|--|---|
| Rendre opérationnel les postes de santé de Hahaya et Diboini | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Plus de 6000 personnes se voient obligées d'aller à Moroni pour traiter des cas simples qui peuvent l'être dans la Commune ✓ Des cas simples peuvent se compliquer à cause du trajet vers Moroni au lieu de les traiter sur place | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Engager des négociations avec la Direction de la santé pour une affectation d'un Infirmier à plein temps à Hahaya | ✓ |
| Amélioration des conditions de travail dans les écoles de la Communes | <ul style="list-style-type: none"> ✓ La moyenne d'élèves par classe est très basse par rapport à la moyenne nationale ✓ Regrouper certaines divisions au niveau du primaire pour résoudre le problème de salles et d'enseignants pour certaines localités qui sont proches ✓ Activer l'association parent/maitres pour motiver l'amélioration des conditions d'enseignement et participer à la vie de l'école de la Commune | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Certaines localités ont 6 divisions sans ou avec 1 seule salle de classe | ✓ |
| Organisation du marché de Hahaya | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Des dizaines de paysans se trouvent obligés de vendre leurs productions à Moroni ✓ L'organisation du marché de Hahaya offre des grandes possibilités de vente des produits par son installation sur la route nationale ✓ Avec le désenclavement de la zone Nord Est de la Commune, les paysans n'auront pas à faire le tour vers Oussivo pour acheminer les produits à Hahaya | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Organiser l'espace des vendeurs et améliorer les conditions d'hygiène ✓ Mettre en place un système de taxes à la vente afin d'assurer l'entretien du marché | ✓ |
| Aménagement de la route qui mène au site de la décharge (Milévani-Site) | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Faciliter le transport des déchets vers le la décharge | | ✓ |
| Aménagement de la route Hahaya Mbaléni | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mbaléni est le seul village désenclavé de la Commune | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le dessert rendra les | ✓ |

| | | | |
|---|---|--|---|
| | | habitants pour vaguer à leurs préoccupations quotidiennes | |
| Construction de salles de classes à Diboïni, Bouénindi et Mbaléni | ✓ Augmenter la capacité d'accueil des élèves | ✓ Ouvrir des négociations avec le PASEC pour la construction des salles de classes | ✓ |
| Aménagement du collège de Hamanvou | ✓ Porter des aménagements du collège | ✓ Apporter quelques retouches sur le toit du collège | ✓ |
| Valorisation du site de basalte plate de Mbambani | ✓ Le site de basalte plate de Mbambani regorge un stock important à valoriser au niveau du bâtiment | | ✓ |
| Envisager une adduction d'eau dans la Commune | ✓ Prospection de réserves de la nappe phréatique pour alimenter la zone en eau potable | | ✓ |
| Valorisation du site éco touristique du plateau de DIBOINI | ✓ | | ✓ |

431. La circulation de l'information:

L'impression dégagée des contacts est le sentiment que la Commune travaille en vase clos. Les Adjoints au Maire ne possèdent que trop peu d'informations sur les responsabilités qui sont les leurs en matière de gestion d'une Commune. Il n'existe pas des PV des réunions, aucune documentation n'existe dans les Mairies.

432. La qualité des ressources humaines

Dans le cadre d'amélioration de la qualité des ressources humaines, nous proposons un travail d'identification des jeunes qui possèdent un niveau recyclable dans les villages pour les initier dans des formations modulaires sur l'acquisition des outils d'animation des actions de développement

433. La formation des responsables

Il faut prévoir des formations thématiques par paliers, qui aideront ces jeunes à évoluer pour devenir les éléments disponibles et incontournables dans la gestion des futures Mairies.

Pour l'instant, le type de formation à donner au niveau des Mairies porte sur :

- L'enregistrement des opérations financières (entrées, sorties)
- Quels sont les documents nécessaires dans la gestion d'un compte
- Quels sont les éléments principaux dans l'élaboration d'un budget
- Comment faire un bilan en fin d'exercice
- Comment chercher et traiter une information
- La prise des notes dans les réunions
- Les bases nécessaires pour organiser une réunion (invitation, ordre du jour, liste de présence, émargement par les participants....)
- Les éléments fondamentaux pour la rédaction d'un PV d'une réunion
- Des outils simples et accessibles en matière d'identification de projet (les données environnementales, la participation de tous les acteurs à la formulation des idées, le suivi et la mise en œuvre).
-

434. le mode de financement

Il est temps de réfléchir sur d'autres moyens légaux pour financer les Mairies. Dans le cadre des transferts de certaines prérogatives aux Mairies dans le cadre de leurs financements, les Maires et leurs Conseillers doivent mettre en place des mécanismes pérennes pour financer leurs projets (activités génératrices de revenus).

V. CONCLUSION

S'il paraît évident que la population de la Commune s'implique de plus en plus dans le développement de sa région, il ne nous paraît pas normal de faire porter à cette population tout le poids de ce développement alors même qu'elle évolue dans des conditions extrêmement difficiles.

Les capacités d'investissement de cette population, assez pauvre par ailleurs, sont très limitées.

L'environnement agronomique de la zone (L'abondance relative des pluies), l'existence de plateaux agricoles, diversité des paysages) donne une impression générale de riches potentialités agro sylvo pastorales.

Cependant, il faut tenir compte des difficultés des conditions d'exploitation des sols qui sont exploités à des degrés divers, pour l'agriculture en fonction de leur fertilité relative.

La mise en place de la décharge contrôlée dans la région peut créer une certaine dynamique dans le développement de la région en ce sens qu'elle peut être créatrice d'emplois au niveau des jeunes surtout.

Il paraît nécessaire que les responsables du développement et les différents acteurs concernés aient un schéma cohérent d'utilisation de l'espace qui réponde aux besoins et à la prise en compte des contraintes et potentialités réelles de la situation de la région.

Tout en étant conscients des difficultés, nous pensons que les responsables de la Commune doivent se montrer attentifs à la spécificité des situations présentes, de manière à fonder une politique sur une perspective durable et réaliste.

Cette option dont la réponse ne peut pas être immédiate, doit être le résultat d'une volonté politique.

VI. ANNEXES

- Liste des différentes manifestations qui financent les Mairies
- TDR
- Tableau détaillé des écoles et effectifs (primaires)

Annexe 1

Tableau des manifestations coutumières qui financent les Mairies

| Type de manifestation | Mairie (Commune) | Mairie villageoise |
|-----------------------|------------------|--------------------|
| Pawo ou Mawaha | 50 000 | |
| Mwendo Dahoni | 50 000 | |
| Nané | | 75 000 |
| Mahombé | | 75 000 |
| Ntsamiza Dahoni | | 50 000 |
| Mbéé | | 125 000 |
| Toirab | | 125 000 |



UNION DES COMORES

Ministère des Finances et du Budget



UNION EUROPEENNE

Délégation de la Commission Européenne
chargée des Comores à Maurice

Fonds Européen de Développement



Cellule de gestion du programme de coopération décentralisée
Convention de financement n°9405/COM

TERMES DE REFERENCE

Etude monographique de la commune de Hamanvou

Septembre 2008

Contexte et justification

Bref aperçu du PCD

Le Programme de Coopération Décentralisée (PCD) est un projet financé par l'Union Européenne et il s'inscrit dans le cadre du Programme indicatif national (PIN) -9ème FED.

Pour le Gouvernement de l'Union des Comores, l'objectif global de cette coopération décentralisée est de contribuer à la réduction de la pauvreté par un appui à la décentralisation politique, un renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance, ainsi qu'un soutien aux initiatives locales de développement.

De manière spécifique, les résultats attendus sont :

Les instances politiques décentralisées fonctionnent dans les règles de la démocratie et de la bonne gouvernance et répondent aux besoins de la population.

Les capacités de gestion des OSC sont renforcées et ces dernières contribuent au développement démocratique du pays.

Les collectivités locales identifient leurs besoins et mènent des projets de développement répondant aux besoins spécifiques de leurs communautés.

La gestion des déchets solides est assurée par les agglomérations de communes.

Ce programme comprend 4 composantes techniques :

Appui à la décentralisation politique. Cette composante comprend la réalisation et l'équipement de bâtiments ainsi que des activités de formation des élus et personnel administratif et de concertations intersectorielles.

Renforcement des Organisations de la Société Civile dans la promotion de la bonne gouvernance et la démocratie. Cette composante porte sur la formation des OSC et la réalisation d'actions de promotions de la bonne gouvernance, la démocratie, etc.

Appui aux initiatives de développement local. Cette composante porte sur l'établissement de plans de développement et la mise en œuvre de microréalisations.

Appui aux (agglomérations de) communes en gestion des déchets solides. Cette composante comprend la conception et la réalisation de plan de gestion des déchets solides ainsi que la mise en œuvre de programme de gestion de ces déchets.

Contexte et justification

Les communes ont vu le jour avec la nouvelle constitution (décembre 2001) de l'Union des Comores qui met en place la décentralisation.

Elles sont encore majoritairement en phase d'installation même si à Anjouan deux mandatures ont été conduites (deux fois quatre ans).

A Anjouan, les trente deux communes ont organisé des élections.

A la Grande Comore et à Mohéli, ce sont des « communes pilotes » qui sont mises en place (le maire et les conseillers sont nommés par arrêté ministériel).

On observe des niveaux de structuration hétérogènes dans les trois îles (en Grande Comores et à Mohéli, le découpage n'est pas encore définitif, à Anjouan des discussions sont en cours); les institutions ne disposent pas de plan cadastral; les communes sont peu fonctionnelles; il n'existe pas de textes, au niveau du pays, qui confèrent aux communes la responsabilité d'élaborer leur plan de développement.

Le PCD a lancé un grand chantier d'accompagnement de la mise en œuvre des communes, en collaboration avec les Ministères des Iles et l'ensemble des acteurs concernés par la décentralisation. C'est ainsi qu'une table ronde a été tenue à Moroni et a porté sur les enjeux de la communalisation aux Comores.

Cet atelier a recommandé de revoir à la baisse les nombres des communes, dans le souci principal d'assurer leur viabilité. Une mission d'investigation sur la problématique « communalisation et territoire » a été conduite à la Grande Comores. Cette mission a identifié une piste de travail qui s'est révélée fructueuse: les régions traditionnelles pourraient être instituées en communes (une trentaine). Au niveau d'Anjouan une consultation portant sur le bilan de 8 ans de communalisation est en cours.

En dehors des problèmes institutionnels et organisationnels que connaissent les communes, d'une manière générale, ces dernières sont dépourvues d'infrastructures, d'équipements et ne dispose que de peu de ressources humaines.

Dans le cadre de la décentralisation, les Communes se voient confier désormais la charge de promouvoir leur développement.

Le PCD vise à apporter un appui aux communes dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions identifiées pour le développement tout en favorisant une forte implication de l'ensemble des différents acteurs.

La commune de Hamanvou se propose d'abriter la décharge contrôlée qui va recevoir les déchets de l'agglomération de Moroni. C'est ainsi que le PCD réalise cette étude monographique dans les neuf localités de la commune de Hamanvou. Une attention particulière sera portée sur les mesures d'accompagnements liées à l'ouverture de la décharge

Cette étude monographique est l'objet des présents termes de référence.

Objectif

L'objectif principal de l'étude est de réaliser une monographie de la commune de HAMANVOU.

Résultats

Cette monographie doit présenter la commune dans tous ces aspects : Le document comprendra notamment (voir les détails en annexe):

les données physiques, (situation des villages, les routes, hydrographie,...)

les données administratives,

les données socio-démographiques,

les infrastructures et les équipements

Ces données seront portées sur une carte précise.

les activités économiques de la commune,

la gestion de la commune (un bilan de la période « pilote », notamment),

les contraintes et les potentialités,

enfin, les perspectives et les orientations stratégiques de développement de la commune (établir les axes d'intervention)

Déroulement de la mission, éléments de méthode

La mission se déroulera dans le courant du mois de septembre 2008 dans la commune de :

HAMANVOU, qui regroupe les villages suivants : ***Hahaya ; Boenidi ; Mbambani ; Mbaleni ; Oussivo ; Bangani ; Diboini ; Bibavou ; Milévani.***

Les différentes étapes :

Etude documentaire

Mission de terrain pour entretien, collecte et échange d'information dans l'ensemble des villages qui composent les communes

Phase d'analyse et de rédaction du rapport : un document provisoire doit être disponible une semaine après la fin de mission ; le rapport définitif sera remis 2 jours après la réception des commentaires

NB : L'étude sera conduite de manière participative en associant activement les services déconcentrés de l'Etat, les OSC, les personnes ressources.

Le rapport provisoire donnera lieu à une restitution au niveau de la commune afin de corriger et d'amender le document.

Profil recherché

L'étude nécessite deux consultants titulaires de diplôme universitaire dans le domaine de l'ingénierie sociale, des sciences sociales, du développement ou autre domaine lié.

Consultant 1 : Il sera Chef de mission. Il doit être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 . Par ailleurs,

Il dispose d'une expérience avérée en matière d'études similaires et/ou d'une pratique significative dans un programme de développement.

il doit disposer d'une bonne maîtrise des méthodes de collecte d'information, d'une grande capacité d'analyse et de synthèse

Il possède une parfaite maîtrise de la langue et d'une forte capacité de rédaction en français.

Consultant 2 : il doit être titulaire d'un diplôme de niveau Bac +3, disposant des connaissances dans le domaine de la collecte de données, leur traitement. La maîtrise des traitements statistiques est requise.

Durée d'exécution de la mission et période d'exécution

Le nombre d'hommes/jours nécessaires à la réalisation des présents termes de référence

| Etapes | Chef de mission | Technicien |
|--|-----------------|------------|
| | H / jour | H / jour |
| Recherche documentaire | 2 | 2 |
| Mission terrain | 5 | 5 |
| Analyse et rédaction du rapport provisoire | 3 | 3 |
| Restitution rapport provisoire | 1 | 1 |
| Rédaction du rapport définitif | 1 | 1 |
| Total | 12 j | 12 j |

Chronogramme prévisionnel d'activités

| Activités | Etape1 | | Etape2 | | | | | Etape3 | | | Etape4 | Etape5 |
|-----------------------------------|--------|---|--------|---|---|---|---|--------|---|----|--------|--------|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| Jours | | | | | | | | | | | | |
| Recherche documentaire | | | | | | | | | | | | |
| Mission terrain | | | | | | | | | | | | |
| Analyse et rédaction du rapport | | | | | | | | | | | | |
| Restitution du rapport provisoire | | | | | | | | | | | | |
| Rédaction rapport définitif | | | | | | | | | | | | |